

**ARRETE MUNICIPAL**

Objet :  
Espace Enfance  
Rue des Clos Mâts  
Nuisances Sonores

Le Maire de la Commune de BRAINS

Vu les articles L 2212-1 et suivants du CGCT ;  
Vu l'article R 610-5 du code pénal ;  
L'organisation d'une soirée – concert au profit d'une action caritative ;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1** – Le Maire, Mme Laure BESLIER et ses élus, sont autorisés à organiser à l'Espace des Cro'Mignon – Rue des Clos Mâts - 44830 BRAINS, un concert public qui se tiendra le **01 avril 2023** à partir de **19 heures jusqu'au 02 avril 2023 à 2h00**.

Le concert sera animé par les groupes : Elan, Ensembles Sonores de Brains, Les Mouzins et l'atelier Forum de Brains de musique.

**ARTICLE 2** – En aucun cas le concert ne pourra se prolonger au-delà de l'heure ainsi fixée, sans permission spéciale de l'autorité municipale.

**ARTICLE 3** – L'organisateur sera tenu pour seul responsable de l'organisation et du déroulement de cette manifestation.

**ARTICLE 4** – Le bénéficiaire de la présente autorisation sera attentif à la situation météorologique et en cas d'alerte, il s'engage à prendre toutes les dispositions de sécurité utiles et nécessaires.

**ARTICLE 5** – Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies selon les lois en vigueur.

**ARTICLE 5** – Mme le Maire et ses élus, les services de gendarmerie, les services de police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Publié à la Mairie de Brains le 24 mars 2023**

Fait à Brains le 23 mars 2023

« Pour copie conforme »

